

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le lundi 3 août 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4045-2018.

Tarifs et conditions de service d'Hydro-Québec Distribution (HQD) pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs.

Demande du Regroupement CREE afin que la Régie de l'énergie ordonne à Hydro-Québec Distribution (HQD) de répondre à certaines demandes de renseignements.

Chère Consœur,

Par la présente, le *Regroupement CREE*, constitué de la *Première Nation Crie de Waswanipi* et de la *Corporation de développement Tawich* (« CREE »), invite respectueusement la Régie de l'énergie à ordonner à *Hydro-Québec Distribution* de répondre aux demandes de renseignements énoncées au tableau ci-après, suite à la [Pièce B-0214, HQD-6, Document 6](#) d'Hydro-Québec Distribution.

1. QUESTIONS CREE-3.1.1 ET CREE-3.1.2

Le Regroupement CREE avait posé les questions suivantes :

3.1.1 *Veillez compléter le tableau dénominalisé suivant des soumissions reçues. Nous vous invitons à répondre de manière complète aux questions posées en référant au besoin à des notes au tableau qui vous permettront de fournir une réponse complète. En d'autres termes, veuillez fournir des réponses aussi complètes que si chacune des questions vous avait été posée individuellement sous la forme d'une question distincte, notamment (mais non exclusivement) sur la description détaillée des engagements économiques et environnementaux et de leurs coûts et nombres et ratio, propres à chacune des soumissions.*

3.1.2 Si, pour un motif quelconque, vous n'avez pu fournir une des informations demandées au tableau, veuillez expliquer pourquoi et veuillez fournir la meilleure information qui vous est disponible sur le sujet.

	Région du Québec et MRC	MW	Spécifier si usage cryptogr. monétaire ou non monétaire ou mixte (en spécifiant la proportion)	Description détaillée des engagements économiques et de leurs coûts et de leurs coûts et nombres selon les 3 critères et pointage accordé	Description détaillée des engagements environnementaux et de leurs ratio et pointage accordé	Montant de la garantie financière reçue	Coût de raccordement au réseau (\$)	Spécifier date d'entente d'avant-projet et date d'entente de raccordement ou date éventuelle de désistement par le soumissionnaire retenu en spécifiant si la garantie a été encaissée (ou si non pourquoi pas). Si ententes non encore signées ou si désistement, veuillez expliquer pourquoi.
Soumission 1 (retenue)								
Soumission 2 (retenue)								
Soumission 3 (retenue)								
Soumission 4 (retenue)								
Soumission 5 (retenue)								
Soumission 6 (retenue)								
Soumission 7 (retenue)								
Soumission 8 (retenue)								
Soumission 9 (retenue)								
Soumission 10 (retenue)								
Soumission 11 (retenue)								
Soumission 12 (retenue)								
Soumission 13 (non retenue)								Motif pour lequel la soumission n'a pas été retenue
Soumission 14 (non retenue)								Motif pour lequel la soumission n'a pas été retenue
Soumission 15 (non retenue)								Motif pour lequel la soumission n'a pas été retenue
Soumission 16 (non retenue)								Motif pour lequel la soumission n'a pas été retenue
Soumission 17 (non retenue)								Motif pour lequel la soumission n'a pas été retenue
Soumission 18 (non retenue)								Motif pour lequel la soumission n'a pas été retenue
Soumission 19 (non retenue)								Motif pour lequel la soumission n'a pas été retenue

Or, ni la réponse fournie par HQD ni ses références à des réponse à la Régie ou à FCEI ne répondent aux questions posées par ce tableau.

HQD n'a pas même offert d'agrèger certaines réponses (ou de les désagrèger) afin de résoudre l'enjeu de confidentialité ni de « *fournir la meilleure information qui vous est disponible sur le sujet* » tel que nous l'avions demandé en question CREE-3.1.2.

Ainsi :

- Nous n'avons aucune information quant à la répartition géographique par région des soumissions, ce qui avait constitué un enjeu important à l'Étape 2. Parallèlement, nous n'avons aucune information quant aux coûts de raccordement.
- Hydro-Québec nous indique que les soumissionnaires retenus ont jusqu'au 30 octobre 2020 pour contracter une entente. Mais sans raison, HQD refuse d'indiquer s'il y en a qui l'auraient déjà conclue (ou, à l'opposé, qui y auraient renoncé et se seraient désistés).
- Nous n'avons aucune information quant aux engagements économiques pris (et encore moins sur leurs coûts et nombres selon les 3 critères et pointage accordé) ni sur les engagements environnementaux (et encore moins leurs ratio et pointage accordé). À quoi servent de tels engagements s'ils sont secrets et ainsi échappe à la vérification publique de conformité ?
- Nous n'avons aucune information quant aux garanties financières reçues.

2. QUESTIONS CREE-3.2.1 ET 3.2.2

En réponse à la question CREE-3.2.1, nous remercions Hydro-Québec d'avoir, par référence aux réponses à la Régie, fourni des statistiques quant aux clients cryptographiques qui sont inscrits au tarif de développement économique (TDE).

Hydro-Québec Distribution a toutefois omis de fournir la répartition géographique par région de ces clients subsistant, ni d'indiquer combien auraient cessé leurs opérations et à quelles date.

Pour l'ensemble de ces motifs, le *Regroupement CREE* invite respectueusement la Régie de l'énergie à ordonner à *Hydro-Québec Distribution (HQD)* de répondre aux demandes de renseignements énoncées ci-dessus.

3. QUESTIONS CREE-3.3.1 A 3.3.5

HQD ne ventile pas ses projections selon les applications monétaires ou non-monétaires, ce qui serait fondamental vu le changement de champ d'application demandé par HQD.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a long horizontal flourish underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement CREE*, constitué de la *Première Nation Crie de Waswanipi* et de la *Corporation de développement Tawich* (« *CREE* »),

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).